

Circonscription : Lisieux Sud

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

DU 18/03/2024

Le 18/03/2024, dans les locaux de la mairie se sont réunis :	
La directrice de l'école :	Mme Othon Linda
L'inspecteur de l'éducation nationale :	
Les élus :	Mme Maillet Nadine
Les représentants de la mairie :	
DDEN :	Mme Bogros Angela
Les enseignants :	Mme Laboureau Laëtitia Mme Sohier Hélène Mme Sohaï Calista
Le représentant du RASED :	
Les parents d'élèves élus :	Mme Dolias Hélène Mme Manceau Tiffany M. Zamparo Pierre Mme Eudier Jeanne-Elise
Invités :	Mme Valence Nathalie, ATSEM
Excusés :	M.Prosper Paul (IEN)

Secrétaire de séance : Mme Laboureau Laëtitia

Ordre du jour	Discussion / décision
Fonctionnement du conseil d'école	
approbation du procès verbal de la dernière réunion	Procès verbal de novembre 2023 : demande d'ajout par la directrice :
Vie scolaire / mise en œuvre du projet d'école	
bilan des projets réalisés	<p>Les élèves de CE2-CM1-CM2 se sont rendus au théâtre pour assister à une pièce intitulée « les voyages fantastiques », celle-ci reprenait des extraits des aventures de Jules Verne. La coopérative a financé les entrées pour un montant de 288.10 euros et l'APE a pris en charge le bus pour un montant de 115,34 euros.</p> <p>Compte tenu de l'impossibilité d'utiliser la salle des fêtes, le spectacle de Noël a eu lieu en extérieur sous le préau. Le Père Noël est venu distribuer un chocolat aux enfants et il est venu une seconde fois dans les classes pour offrir les livres.</p> <p>Toute l'école a été au cinéma le vendredi avant les vacances de Noël. La coopérative a financé les entrées pour un montant de 198 euros et l'APE a pris en charge le bus pour un montant de 126,45 euros.</p> <p>En décembre, la coopérative scolaire a organisé une vente de livres à 1€ en partenariat avec l'association Lire c'est partir.</p>
y'a pas de mauvaises graines (projet proposé par l'agglomération Lisieux Normandie)	<p>Les élèves du CP au CM2 ont bénéficié des premières interventions de Loïc Nicolle dans le cadre de l'appel à projet « y'a pas de mauvaises graines » sur le thème des oiseaux.</p> <p>Lors d'une première intervention, ils ont appris des généralités sur les oiseaux : ce qui caractérise leur espèce, et comment il utilise ses attributs (bec et plume).</p> <p>Au cours d'une deuxième intervention, ils ont appris à nourrir les oiseaux et ont construit différentes mangeoires ainsi qu'un abreuvoir.</p> <p>Enfin, en troisième intervention, ils ont appris comment migrent les oiseaux et ils ont appris à reconnaître des chants caractérisant certaines espèces d'oiseaux.</p> <p>Les CM ont appris à reconnaître les caractéristiques des oiseaux et également à les identifier selon leur cri.</p> <p>Les élèves de CM ont réalisé des nichoirs en partenariat avec 6 élèves du DAME. (Dispositif, d'Accompagnement Médico Educatif, anciennement IME)</p> <p>Chaque classe réalisera une production finale afin de participer au concours proposé : les CP/CE1 réaliseront des affiches et des fiches techniques sur la fabrication d'un nichoir et d'un abreuvoir. Les CE1/CE2 réaliseront un journal conciliant l'intervention sur les oiseaux et l'écologie. Les CM1/CM2 réaliseront une fiche d'identité sur les oiseaux que l'on rencontre dans le Calvados afin de lier ce projet aux compétences à travailler en informatique. Les écoles lauréates pourront assister à un spectacle offert par l'agglomération Lisieux Normandie en fin d'année scolaire.</p>
plantation d'arbres	Dans le cadre du projet « 60 ans 60 arbres » mené par l'Union Nationale des Entreprises du Paysage Normand, un arbre a été planté dans la cour de l'école. Cet arbre a été offert par l'UNEP avec une participation de la mairie à hauteur de 900€. L'arbre a été fourni par Ramette et l'installation a été réalisée à l'aide de Rpay paysage.
théâtre	Les élèves de maternelle, CP et CE1 assisteront à la pièce de théâtre « La pratique de l'envol » le 4 avril à Saint Martin de Mailloc. Le bus sera pris en charge par l'APE pour un montant de 186€. La coopérative se chargera des entrées.
carnaval	Le carnaval aura lieu le jeudi 18 avril après-midi. Exceptionnellement ayant un intervenant basket le vendredi après-midi, le carnaval est décalé au jeudi. Aucun thème n'est imposé. Compte tenu du plan vigipirate, les enfants ne pourront pas défiler dans le bourg et les parents uniquement pourront être présents avec un contrôle visuel des sacs.
voyage scolaire	<p>Toute l'école participera à une classe cirque organisée avec la compagnie Tempo pendant la semaine du 17 au 21 juin. Les élèves de maternelle bénéficieront d'une heure d'activité chaque matin, les élèves du CP au CM bénéficieront de 2h15 d'atelier quotidiennement. Les lundis et mardis, les élèves découvriront les différentes activités et les jeudis et vendredis ils répèteront leur numéro en vue du spectacle. Le spectacle se déroulera le vendredi 21 juin à 18h et il sera suivi par un spectacle de la troupe. Le chapiteau a une capacité de 400 personnes, en fonction des places demandées par les familles, le spectacle pourra être ouvert aux personnes de l'extérieur. Les conditions d'accueil dépendront également du niveau du plan Vigipirate à cette période.</p> <p>Les foulées se déroulant le weekend précédent la semaine cirque, l'installation du chapiteau ne pourra s'effectuer qu'à partir du dimanche 16 juin à partir de 14h. 8/9 parents seront nécessaires.</p> <p>Le cout de 4900€ sera pris en charge par la mairie à hauteur de 3000€ et les 1900€ restants seront pris en charge par l'APE.</p>

activité basket	Un intervenant du CAL basket interviendra chaque vendredi auprès de tous les élèves de l'école. Les élèves de maternelle bénéficieront de 3 séances et les élèves du CP au CM2 de 6 séances.
activité natation	Les élèves du CP au CM2 se rendront au Nautile chaque mardi et jeudi matin du 7 mai au 14 juin. Le transport sera financé par l'APE pour un montant de 1488,19 €.
intervenant art visuel	Un artiste spécialiste en métallurgie utilise la récup de pièces métalliques pour les transformer en objet insolite. La classe de CE1-CE2 va créer un objet en lien avec cet artiste. L'activité sera financée par la coopérative scolaire pour un montant de 250 euros. Cette activité aura lieu le 6 mai.
semaine des mathématiques	Les élèves de maternelle, de CE1-CE2 et CM1-CM2 participent à la semaine des mathématiques du 13 au 20 mars avec des défis réalisés en classe.
semaine olympique et paralympique	Les élèves de maternelle participeront à la semaine olympique et paralympique du 2 au 6 avril. Le but est de faire découvrir les JO, faire des défis en sport et travailler sur les valeurs du sport. Les élèves de CM travailleront sur les jeux olympiques lors de la dernière période. En cette année 2024 qui voit la France accueillir les Jeux olympiques et paralympiques, le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse a réalisé un livret intitulé <i>Au cœur des Jeux</i> , à l'intention de tous les élèves de l'école élémentaire et de leurs professeurs. Il est accompagné d'une pièce commémorative frappée par la Monnaie de Paris et d'un flyer de jeux. Celui-ci sera remis aux élèves une fois les instructions transmises.
semaine de la presse et des médias à l'école	Les élèves de CE1-CE2 vont écrire un journal conciliant l'intervention sur les oiseaux et l'écologie, différenciation météo et climat ainsi que l'analyse d'une photographie de presse.
commémoration 2 ^{de} guerre mondiale	Les élèves apprendront un chant à l'occasion des commémorations du 8 mai. Dans le cadre du 80 ^{ème} anniversaire du débarquement, un concours d'affiches est réalisé par la ville de Lisieux. La classe de CM y participera. Une lettre a été écrite à la personne qui avait remis une douille d'obus gravée par un soldat allemand. Un ancien habitant de Courtonne ayant vécu cette guerre à Courtonne sera interviewé. Le journal intime de Mme Véron, femme de l'instituteur de Courtonne de l'époque, a été lu aux enfants et des photos ont été montrées. Les enfants feront une sélection de ces éléments pour réaliser leurs affiches. Les affiches retenues seront agrandies et affichées le long de la Touques, les autres seront exposées à l'espace Victor Hugo.
le carnet de suivi des apprentissages et le livret scolaire unique	Les élèves du CP au CM2 ont reçu leur livret scolaire au mois de décembre, les parents de maternelle l'ont eu après les vacances de février. Les parents de MS et du CP au CM2 seront reçus en avril.
évaluations nationales GS et CP	Les élèves de grande section ont également passé des évaluations nationales. Les résultats sont satisfaisants, aucun élève n'est repéré comme à besoin ou fragile. Les élèves de CP ont passé la seconde partie des évaluations nationales. En mathématiques l'ensemble des items a été réussi, un élève a été repéré comme fragile sur l'activité placer un nombre sur une droite graduée. En français, la majorité des items sont réussis, un élève est repéré comme à besoin pour l'écriture de mots, et 2 élèves sont notés comme fragiles dans lire des mots (erreur dans la lecture des lettres finales muettes) et 3 fragiles dans lire à haute voix un texte.
Stage de réussite	Pendant les vacances de printemps, un stage de réussite sera proposé aux élèves du CP au CM2 présentant quelques difficultés. Ces stages sont encadrés par des enseignants volontaires rémunérés. Ce sont des groupes de 4 à 6 élèves. Ce sont des compétences de français et de mathématiques qui sont travaillées. Ils se dérouleront à l'école.
entrée en 6 ^{ème}	10 élèves de CM2 partiront au collège à la rentrée prochaine. La principale du collège et son adjointe sont venues faire une présentation. Les parents de CM1-CM2 avaient été invités. Des ateliers pendant deux journées ont été organisés aux vacances de février et deux ateliers seront proposés en avril. Il a été proposé à 2 élèves de l'école de bénéficier des ateliers en février afin de leur permettre de rencontrer d'autres élèves de CM2. Les élèves se rendront le 11 avril au collège afin d'y passer la journée et de participer à des ateliers. Mme OTHON ne pouvant pas bénéficier de remplaçant pour ses élèves de CM1, elle s'y rendra avec l'ensemble de sa classe et le collège lui mettra à disposition une classe pour travailler. Les élèves de CM2 assisteront à un cours d'art visuel et seront accueillis au CDI pour une présentation de la vie scolaire et répondre à leurs questions. Les CM2 bénéficieront d'une visite du collège, une demande sera faite pour les élèves de CM1 si du personnel du collège est disponible. L'après-midi tous les élèves participeront à des ateliers d'athlétisme. Le coût du transport sera partagé avec l'école de Marolles (83,35€ par école)
conseil école-collège	Mme OTHON a participé à deux conseils école-collège avec le collège Laplace. Il s'agit d'une réunion de travail entre enseignants de CM2 et professeurs du collège. Les résultats aux évaluations nationales d'entrée en 6 ^{ème} ont été étudiés et les stratégies de lecture ont été abordées. Dans les évaluations nationales, les résultats des filles seraient meilleurs en français et en mathématiques, mais l'écart est moins flagrant en mathématiques. Des difficultés sont à noter en géométrie mais

	<p>c'est une activité complexe à réaliser sur ordinateur.</p> <p>Lors du 1^{er} conseil école-collège la gestion du climat scolaire a également été abordée et les enseignants ont présenté les outils utilisés au quotidien afin d'envisager une harmonisation comme pour l'utilisation des messages clairs dès l'élémentaire.</p> <p>Les élèves de CM1-CM2 vont suivre à partir de cette année le programme Primavera assuré par l'association ESI 14, c'est un programme d'éducation préventive en milieu scolaire (conduites à risques et addictives) Ce programme se poursuivra jusqu'en 5^{ème}. Cette année, les élèves vont travailler sur les émotions, apprendre à les reconnaître chez soi, chez les autres, comment réagir face à ces émotions.</p> <p>Un troisième conseil école-collège aura lieu en mai et une réunion de présentation des élèves de CM2 en vue de l'entrée en sixième se tiendra en juin.</p> <p>Si le dispositif des groupes selon les besoins en français et mathématiques est adopté au collège, l'inspection envisage d'élaborer des évaluations communes aux classes de CM2 afin d'identifier les besoins de chaque élève.</p>																						
programme PHARE	<p>Dans le cadre du programme PHARE, la classe de CM1 CM2 a participé au concours « non au harcèlement » en réalisant une affiche mais celle-ci n'a pas été sélectionnée pour le concours national.</p>																						
visite de la PMI	<p>Les visites de la PMI auront lieu le 9 avril. C'est une visite de contrôle réalisée avec l'accord des familles pour certains élèves de PS et MS selon leur mois et année de naissance. La PMI vérifie la vision, le poids, la taille, la dentition, la motricité, les vaccinations, le langage et l'adaptation à l'école.</p>																						
délégués de classe	<p>Des délégués de classe ont été élus du CP au CM2. Les élus sont Léandre, Justine, Solal, Zoé, Mila et Marlon. Ces délégués ont été réunis le vendredi 15 mars pour faire remonter leurs demandes au niveau de l'aménagement de l'extérieur.</p>																						
Evaluation d'école	<p>Suite à l'évaluation d'école, l'équipe enseignante a commencé la rédaction de son projet d'école pour les cinq années à venir en tenant compte des remarques.</p> <p>Un projet « Notre école faisons là ensemble » est en cours de rédaction sur le thème de « l'extérieur au service des apprentissages ». Suite à la consultation des parents (23 réponses) voici les demandes : un toboggan(6), mur d'escalade (2), une balançoire/cheval à bascule (3), petits vélos (3), draisiennes (1), cerceaux (1), parachute coopératif(1), ballons (2), deuxième buts de foot (1), ballons de basket (2), panier de basket (3), cordes à sauter plus grandes(1), aire de jeux (8), araignée (1), parcours de billes (1), des jeux au sol (marelles, escargots, échelle twister) (3), un parcours de motricité (2), un circuit imitant une route, un abri quand il pleut (2), de l'ombre (10), des arbres et espaces verts (7), différencier les accès aux jeux selon les niveaux(1), refaire les peintures des murs(1), un banc de l'amitié(1), des bancs (3), tables (1), un mur avec peinture ardoise pour dessiner à la craie(1), jardin avec carrés potagers(1), reboucher les trous(1), revêtement spécial pour le sport souple (4), accès élèves handicapés / rampes PMR(1)</p> <p>Une famille a proposé de récupérer des tourets qui pourraient être décorés par les enfants pour la cour.</p> <p>Les délégués de l'école ont remis à Mme Othon les demandes suivantes :</p> <p>balançoire, toboggan, préau, reboucher les trous dans la cour, des ballons de basket, une table, un mur d'escalade, une cabane, un tableau pour dessiner, un trapèze, une cabane trois étages, un but supplémentaire/des buts déplaçables, un trampoline, un ballon qui rebondit, une balançoire nid d'oiseau, l'ajout de jeux à l'emploi du temps des terrains de la cour, des vélos et trottinettes, un arbre, un coin d'ombre, un poulailler, un banc de l'amitié, de la fausse herbe, un potager plus grand, une boîte à livres, une table de ping-pong, un panier de basket en maternelle, un sol souple, refaire la fresque à l'entrée de l'école, des jardinières et un jeu araignée.</p> <p>Ces demandes vont être étudiées (coût, sécurité, emplacement) et insérées au dossier NEFLE.</p>																						
labellisation E3D	<p>Dans le cadre de la sensibilisation à l'environnement, des éco-délégués ont été élus en CM2 et ont bénéficié d'une journée de formation au collège Laplace. Ils vont mettre en place un projet en faveur du refuge de Lisieux avec une collecte de couvertures et de bouchons. Mme Othon a rencontré les personnes du refuge et ils essaieront de trouver une date afin qu'un bénévole vienne récupérer les couvertures et expliquer aux enfants leur rôle.</p>																						
rentrée 2024 : effectifs, organisation pédagogique :		<table border="1"> <thead> <tr> <th>classe</th> <th>effectifs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PS</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>MS</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>GS</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>CP</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>CE1</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>CE2</td> <td>11</td> </tr> <tr> <td>CM1</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>CM2</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>67 élèves</td> </tr> </tbody> </table>	classe	effectifs	PS	8	MS	8	GS	8	CP	8	CE1	5	CE2	11	CM1	9	CM2	10	Total	67 élèves	
classe	effectifs																						
PS	8																						
MS	8																						
GS	8																						
CP	8																						
CE1	5																						
CE2	11																						
CM1	9																						
CM2	10																						
Total	67 élèves																						

	L'école repassera à 3 classes. L'organisation pédagogique sera décidée en fin d'année scolaire. Une matinée portes ouvertes sera organisée le samedi 13 avril de 10h à 12h afin de présenter l'école aux futures familles. Des élèves volontaires de CM2 seront présents.
organisation du temps scolaire	Les parents ont été consultés sur le choix de poursuivre la semaine à 4 jours ou de s'orienter vers la semaine de 4 jours et demi. Sur 59 réponses, 58 parents souhaiteraient rester à 4 jours et 1 parent souhaiterait passer à la semaine de 4,5 jours. Le conseil d'école se prononce donc pour un maintien de l'organisation scolaire actuel.
coopérative scolaire	La coopérative scolaire a organisé sa tombola de Pâques. Le tirage au sort aura lieu le 28 mars. La coopérative a reçu deux dons (600 € et 270€). La coopérative a commencé à acheter des jeux pour les cours de récréation et va poursuivre ces investissements.
ENT	Peu de parents ont créé leur compte. La communication continue dans le cahier de liaison mais les rappels sont uniquement adressés par l'ENT et non plus par SMS.
les projets de l'Association de Parents d'Elèves	Au mois de novembre, l'Association des Parents d'Elèves a organisé une vente de chocolats et de gâteaux. Les bénéficiaires se sont élevés à 1600 euros, somme reversée à la coopérative scolaire. Une vente de sapins a été réalisée et a permis un bénéfice de 521,78 € Le marché de Noël a de nouveau connu un grand succès avec un bénéfice de 932.67€. Voici les événements à venir : - repas le 23 mars à la salle des fêtes de Marolles (complet) - loto Crottin et foire à tout le 19 mai - kermesse le 30 juin
Activités post et périscolaires	
	Depuis le mois de décembre, la municipalité a mis en place un numéro afin de gérer tous les changements de cantine, bus et garderie. Ce portable est à la disposition de Nadège, Nathalie et Virginie.
Sécurité et équipements	
exercice PPMS risques majeurs / attentat intrusion	Un exercice PPMS intrusion (se cacher) a été réalisé en décembre et le volet (évacuer) a été réalisé en février. Le signal d'alarme sera à revoir car la classe des CP CE1 ne l'a pas entendu lors du second exercice. Lors du 1 ^{er} exercice, Laëtitia avait du aller jusque dans la cour du milieu pour que le signal puisse être entendu.
bilan des travaux réalisés et à venir dans le cadre du RSST et du DUERP	Les registres suivants doivent être mis en place au sein de l'école : un registre santé et sécurité (RSST), un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), un registre de danger grave et imminent, un registre de sécurité incendie, un plan particulier de mise en sûreté (PPMS intrusion et risques majeurs), un dossier technique amiante, les mesures radon, les fiches de données sécurité relatives aux substances dangereuses, le registre des équipements sportifs, le registre public d'accessibilité. Les feuilles de vérification annuelle des installations électriques, des chauffages, des extincteurs, des équipements sportifs et des aires de jeux devront être remis à la directrice chaque année. La commission de sécurité est passée à la demande de la mairie au mois de décembre. Une seconde ouverture doit être réalisée dans le bâtiment des maternelles CM. Celle-ci sera réalisée cet été avec une rampe d'accessibilité. (11 100€) Le matériel de cantine sera modifié pour passer en électrique afin que la classe du bas puisse utiliser la porte entre la classe et la cantine comme sortie supplémentaire et avoir ainsi une seconde issue et pouvoir accueillir plus de 19 personnes. (coût 20 000€) Les installations électriques devront être vérifiées et le compteur électrique situé dans le placard des fournitures scolaires devra être isolé. Comme convenu lors du 1 ^{er} conseil d'école, la municipalité adressera à chaque famille un courrier suite au passage de la commission de sécurité.
demande de travaux et d'équipement	.Voici la liste des travaux souhaités par l'équipe enseignante : → réfection de la peinture dans les classes, le couloir du bâtiment du haut. → installation d'un éclairage au niveau des escaliers dans les cours d'école (commandé) → installation d'un sol vinyl dans la salle de motricité. → installation d'un détecteur de lumière solaire pour éclairer le portail du haut (commandé) → confection de rideaux pour la classe de CP-CE1 (porte et fenêtre fixe) → achat de piles pour le renouvellement de la trousse PPMS → remplacement du jeu extérieur des maternelles. → rebouchage des trous dans les différentes cours → mise à disposition de la clé de la porte de la cantine côté rue en cas de nécessité d'évacuer (réalisé). → renouvellement du parc informatique (réalisé, achat de 3PC suite à un don d'un particulier) → achat de 4 talkies walkies pour communiquer et déclencher les alertes des différents exercices.

	<p>Lors des exercices, les moyens utilisés ont révélés leurs limites compte tenu de la configuration de l'école. Les signaux ne sont pas perçus dans les bâtiments qui sont aux extrémités.</p> <p>La mairie souhaite présenter les investissements réalisés dans l'école pour l'année précédente et l'année à venir :</p> <p>année 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rénovation de la classe du bas 11 093,24 € - mobilier 2 925,22 € - changement des menuiseries 49 910,40 € - sol des classes du haut 1497,10 € <p>soit un total de 65 425,96 €</p> <p>année 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> matériel cantine 18 344 € porte bâtiment haut et rambardes escaliers 11 100 € anti pinces doigts 860 € armoire basse pour cantine 600 € plantation de l'arbre 893,30 € <p>soit un total de 31 797,80 €</p>
--	--

Restauration scolaire et hygiène

Questions

	<p>Comme évoqué au précédent conseil d'école, l'adresse mail pour les parents élus a été réactivée et les familles peuvent désormais s'adresser aux parents à l'adresse suivante : dpe-courtonne@gmail.com</p> <p><i>Est-il prévu de réinstaller des jeux extérieurs dans la cour du haut pour les classes de maternelle ? Dans quels délais ? en quantité suffisante et selon des ateliers différenciés adaptés aux différents âges pour l'ensemble des élèves ? et si non, quels sont les moyens qui vont être mis en œuvre pour favoriser la motricité et l'activité physique durant les récréations ? Je remarque que mes enfants expriment régulièrement leur manque à ce sujet. "</i></p> <p><i>Voilà 2 ans que la structure de jeux a disparu de la cour de récréation. Quand sera-t-elle remplacée ? Les 24 élèves de maternelle actuels n'ont peu ou pas eu l'occasion de bénéficier de cette structure, indispensable pourtant dans chaque école. Une nouvelle structure semble indispensable pour nos enfants et pour l'attractivité et donc la pérennité de notre école. À quelle date cela est-il prévu ?</i></p> <p>Afin de compenser le manque de structures, la coopérative scolaire achète tout au long de l'année des jeux permettant les activités de tous pendant les récréations : craies, cordes à sauter, jeux de billes (pour l'élémentaire), cerceaux, ballons de basket, ballons en mousse, frisbee, jeux d'adresse...</p> <p><i>Une enquête sur l'aménagement de la cour a été transmise aux parents d'élèves via le cahier gris. Qu'en est-il de ces résultats ? Peut-on avoir le bilan des demandes faites par les parents ? Quelles réponses seront apportées par l'école et par la Mairie et dans quel délai ?</i></p> <p>Les demandes de parents ont été indiquées précédemment. La rédaction du dossier concernant la demande de financement dans le cadre du projet « Notre école faisons là ensemble » est en cours. Il sera remis aux services de l'inspection d'ici la fin de l'année scolaire. Mme Othon n'a pas d'information concernant le délai de traitement des dossiers et des réponses. La mairie et la coopérative scolaire réfléchissent cependant à des investissements.</p> <p><i>Quels sont les observations et les retours à propos des temps différenciés de sieste à partir de la moyenne section ? est-ce bénéfique pour les enfants de ne dormir qu'un après-midi sur deux ? Est-ce que vous constatez que les directives de l'éducation nationale à ce sujet sont adéquates ?</i></p> <p>Selon les préconisations institutionnelles, de 2 à 4 ans, la sieste des élèves prime sur d'autres activités. Pour les élèves plus âgés, on peut ne plus envisager de pratique systématique de la sieste. En début d'année on sera attentif aux besoins de sommeil que certains enfants peuvent manifester. Un moment de repos ou d'activités calmes peuvent être proposés au sein de la classe en début d'après-midi.</p> <p><i>Quand sont programmés les travaux demandés par le rectorat pour l'évacuation de secours des élèves du bâtiment supérieur de l'école ? L'enseignante remplaçante actuellement mise à disposition de l'école de Courtonne en attendant les travaux sera-t-elle maintenue en poste jusqu'en juin ? A-t-on d'ores et déjà connaissance du nombre de classes prévues pour l'école à la rentrée 2024 (3 ou 4) ?</i></p> <p>Les travaux seront réalisés au plus tard au cours de l'été. A la rentrée prochaine, compte tenu des</p>
--	---

effectifs, il y aura de nouveau 3 classes, l'inspection ayant bien précisé en début d'année scolaire que ce dispositif exceptionnel de mise à disposition d'un enseignant supplémentaire ne serait maintenu qu'une année pour laisser le temps à la municipalité de réaliser ces travaux conséquents. L'équipe enseignante n'est pas en mesure de confirmer si Mme Sohaï restera ou non jusqu'en juin, cette décision revenant aux services de l'inspection en fonction des besoins en remplacement sur le territoire.

Les études indiquent qu'en France, 2 à 3 élèves par classe sont victimes d'inceste dans leur vie personnelle, en moyenne. Des actions de sensibilisation aux violences sexuelles sont-elles prévues à l'école, par les enseignantes ou des intervenants extérieurs, afin de protéger nos enfants ?

L'an dernier, il avait été présenté au conseil d'école l'ensemble du programme réalisé dans chaque classe. Dès la maternelle, les enfants sont sensibilisés à leur corps et au fait qui leur appartient. L'an dernier, les élèves de CM avaient bénéficié de l'intervention de l'infirmière scolaire sur 2 séances, cette action sera renouvelée si elle peut être menée avec l'infirmier du collège Laplace, sinon elles seront menées par l'enseignante de la classe.

Je tiens à signaler que notamment le matin, certains parents d'élèves stationnent leur véhicule sur la place réservée aux personnes à mobilité réduite sans être titulaire d'une carte de stationnement dédiée. Ces comportements, au delà du fait qu'ils sont répréhensibles, constituent un manque de savoir vivre et du respect d'autrui. J'ai signalé à la mairie ces comportements égoïstes mais je propose qu'un courrier soit porté par le maire à l'attention de tous les parents d'élèves pour rappeler cette règle de savoir vivre même si cela ne concerne qu'une poignée de parents. Le maire a été voir directement les parents concernés pour en discuter avec eux.

Il est regrettable que les parents ne puissent être présents au carnaval des enfants. Cela fera plus de 6 mois depuis le meurtre de l'enseignant. Partout, les établissements scolaires ne font plus de vérification des cartables depuis des mois. Jusqu'à quand le plan vigipirate sera-t-il en vigueur et pourquoi ces différences d'application selon les écoles ?

Dans la lettre d'information des directeurs reçue le 25 janvier il est indiqué que la nouvelle posture Vigipirate « Hiver-Printemps 2024 » active depuis le 15 janvier 2024 a été réévaluée au niveau « sécurité renforcée – risque attentat » l'ensemble du territoire national. Il n'y a pas de modification des mesures de sécurisation pour les écoles et les établissements : poursuite du contrôle visuel des sacs, de la vérification d'identité et de la limitation des personnes extérieures à l'école au sein de l'école. Les parents pourront donc assister au carnaval.

Le pique-nique des enfants dehors un 5 février a choqué de nombreux parents, qui ne pensaient pas que leurs enfants mangeraient dehors. Ce ne sont pas des conditions que l'on imposerait à des adultes lors d'une journée de travail, alors pourquoi l'imposer à des enfants ? En l'absence de Virginie, peut-on décider d'un protocole établi qui convienne à tous pour faire manger les enfants le plus confortablement possible à l'avenir ?

Les parents indiquent avoir été surpris que les enfants mangent dehors et précisent ne pas avoir envisagé cette possibilité comme le courrier de la mairie ne mentionnait que le pique-nique sans préciser de lieu. Les maternelles ont mangé dans la salle de motricité. La température étant correcte ce jour là, Mme Davoust a donc décidé de faire déjeuner les élèves du CP au CM2 en extérieur, sous le préau ou à l'extérieur selon leur souhait.

Les parents se sont interrogés sur le fait que la cantine n'ait pas été utilisée. Mme Maillet précise que sans la présence de Virginie, la cantine ne peut être utilisée car un protocole d'hygiène très rigoureux doit être respecté.

Les classes ne pouvaient être utilisées car le nombre d'élèves présents ne permettait pas de respecter l'effectif maximal pour la sécurité incendie.

Si la météo n'avait pas été clémente, un roulement aurait été organisé dans la salle de motricité. Habituellement la salle des fêtes est utilisée mais pendant la période de travaux d'autres solutions doivent être retenues.

En cas d'absence de Virginie, la mairie n'est pas tenue de proposer un repas sur place. Cependant si un pique-nique devait être organisé avant la fin de travaux de la salle des fêtes les familles seraient informées plus précisément des conditions possibles d'organisation afin que chacun prenne ses dispositions en connaissance de cause.

date du prochain conseil d'école : lundi 17 juin à 18h30

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Chauveau', written in a cursive style.

La directrice d'école,

Présidente de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Othon', written in a cursive style.